

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de
l'éducation nationale des Alpes Maritimes

à

Madame la directrice de l'ESPE
Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré
Mesdames et messieurs les principaux de
SEGPA annexées aux collèges
Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

Nice, le 9 janvier 2020

Direction des
services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Division des personnels
enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Pascale OTTO-CESARINI
Téléphone
04 93 72 63 66
Courriel :
Pascale.otto@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Objet : Rentrée scolaire 2020 : demandes de poste dans les établissements
d'enseignement français en Andorre
Note de service n° 2019-177 du 11-12-2019

I - DISPOSITIONS GENERALES

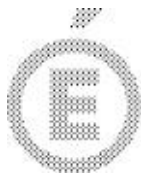
Peuvent faire acte de candidature les personnels titulaires ou stagiaires
susceptibles d'être titularisés au 1^{er} septembre 2020

II – INSTRUCTION ET TRANSMISSION DES DOSSIERS

Le dossier est téléchargeable sur l'application AMANDOR MEN, à l'adresse
suivante :
<https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/AMANDOR-MEN>.

Date limite de saisie de la candidature : **17 janvier 2020 à 12h00.**

Les dossiers devront être complétés, signés par l'agent, visé par l'IEN et
retournés à la DSDEN, bureau 242, par la voie hiérarchique, **avant le 4 février
2020 12h00.**



2 / 2

L'agent devra déposer son dossier téléchargé, **exclusivement par voie dématérialisée**, sur l'application AMANDOR MEN avant le 14 février 2020 12h00.

L'attention des agents est attirée sur la dématérialisation de la procédure d'envoi du dossier de candidature avec des délais relativement courts.

Par ailleurs, aucune demande transmise hors délai ni aucun dossier papier transmis par voie postale ne seront pris en compte. De même, un dossier incomplet ne sera pas traité.

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H